



CONSEIL GENERAL
BRETIGNY - SUR - MORRENS

Par email

Aux membres du conseil général
de Bretigny-sur-Morrens

CONVOCATION

Vous êtes convoqué en assemblée

mercredi 15 juin 2022 à 20h15

à la grande salle de l'Ancien Battoir à Bretigny

Il n'y a plus de directives sanitaires (le port du masque est libre).

Nous attirons votre attention sur la disposition suivante de la nouvelle Loi sur les communes (LC), en vigueur depuis le 01.01.2022 et qui figurera désormais sur chaque convocation :

Article 6, alinéa 2 : "Un membre du conseil général qui manque deux séances du conseil général consécutives, sans juste motif, est réputé démissionnaire".

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Préavis n°01/2022 - Rapport de gestion et Comptes 2021
4. Préavis n°02/2022 - Règlement communal concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive
5. Elections – Démissions
6. Informations de la Municipalité
7. Informations du bureau du Conseil
8. Propositions individuelles et divers
9. Contre-appel

Le Président

Arnold Ottonin

La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine